

George PAU-LANGEVIN

Députée de la 15^{ème} circonscription de Paris
Ancienne Ministre



OCTOBRE
2020

La Lettre de la Députée



Edito

La crise du Covid-19 affecte durablement la vie de notre pays et celle de nos concitoyens. De nombreux secteurs d'activité, comme la culture, l'évènementiel, le tourisme ou le commerce ont été touchés de plein fouet par la crise économique que la pandémie a provoquée.

L'activité a repris cahin-caha. Les terrasses de nos bars ou restaurants préférés, si représentatifs de la culture française, ont pu rouvrir et s'étendre. Nous avons pu retrouver le droit de circuler presque normalement et de retourner travailler, avec toutefois le port du masque devenu partout la norme. Mais pour combien de temps ?

Afin de favoriser la reprise de l'activité économique, le gouvernement a proposé un plan de relance, « France Relance ». Ce plan est chiffré à hauteur de 100 milliards d'euros sur deux ans, soit un tiers du budget annuel de l'Etat. Mais allouer des milliards d'euros à des grosses entreprises pose la question des contreparties en termes de garantie d'emplois, et en efforts écologiques.

On attendait aussi de « France Relance » des investissements majeurs pour notre système de santé qui a porté le pays avec courage et dévouement depuis le mois de février, mais qui ne sont pas encore au rendez-vous. Cette crise doit nous encourager à réfléchir au monde d'après, à transformer en profondeur notre système. Il n'est pas trop tard pour y parvenir collectivement.

Chacun d'entre nous se doit de vivre avec le virus, faire preuve d'altruisme et de civisme, mais le gouvernement doit se montrer à la hauteur des enjeux, en toute humilité et transparence. À l'Assemblée, mon groupe a veillé à se montrer exigeant mais constructif face à ces circonstances inédites. Pour ma part, j'ai toujours pensé qu'il m'appartenait de défendre les intérêts des habitants du 20^{ème}, mais avec honnêteté et bienveillance. Cette treizième rentrée consécutive est sans doute la plus singulière que nous ayons à affronter, mais avec les autres élus, nous nous tenons aux côtés des citoyens, prêts à continuer, d'une manière ou d'une autre, à mériter la confiance qu'ils ont bien voulu nous accorder depuis si longtemps.

George Pau-Langevin



Elections municipales : un vent d'espoir se lève à gauche

Le 28 juin dernier, les élections municipales ont pu permettre à la gauche unie de remporter une belle victoire. Les socialistes ont conservé ou conquis de nombreuses grandes villes, seuls ou alliés avec les écologistes. Je pense notamment à Paris, Marseille, Lille, Lyon, Bordeaux, Dijon, Le Mans, Montpellier, Nancy, Saint-Denis, Grenoble, etc. En recueillant 25% des suffrages lors de cette élection inédite à cause de la situation sanitaire, la gauche progressiste a montré qu'elle n'était pas morte ! Les Français, à travers ces choix forts mettant parfois fin à des années de dynastie politique (Juppé à Bordeaux ou Gaudin à Marseille) ont exprimé leur volonté de changement et leur aspiration à une société plus solidaire et plus écologique.

Dans notre bel arrondissement, la candidature d'Eric Pliez l'a largement emporté en incarnant un espoir d'une gauche unie et engagée. La nouvelle équipe municipale s'est mise au travail dès sa prise de fonction. Leur engagement auprès des citoyens du XXème est une chance et je sais que nous travaillerons main dans la main pour améliorer leur quotidien.



Les trois socialistes du XXème récemment élus au Conseil de Paris

Félicitations aux nouveaux élus au Conseil municipal.



Avec mon suppléant Thomas Chevandier, nouvellement élu au Conseil de Paris

L'équipe municipale a été très profondément renouvelée dans notre arrondissement, et particulièrement chez les élus socialistes, avec 7 nouveaux entrants. Je connais très bien tous ces élus, leurs engagements pour nos quartiers, leur capacité de travail, leur probité. Ils auront en charge aux côtés du nouveau maire, des sujets aussi importants que le logement, la sécurité, la propreté, la petite enfance, le commerce, la mémoire, le développement économique, les solidarités générationnelles.

Dans l'hémicycle



Création de la commission d'enquête relative au maintien de l'ordre

A la demande du groupe Socialiste et Apparentés, une commission d'enquête parlementaire relative à l'état des lieux, la déontologie, les pratiques et les doctrines de maintien de l'ordre a été créée le mardi 8 septembre 2020 dont j'ai été nommée rapporteure.

L'ambition du groupe Socialiste et Apparentés est, suite aux intenses manifestations du printemps, d'interroger voire de réparer le lien unissant la police républicaine et une partie de la population en France. Les métiers de policier ou de gendarme sont rudes, éprouvants, parfois violents voire dangereux, et le malaise ressenti en leur sein, aujourd'hui, après

les acclamations de 2015 est palpable.

Cependant, il faut aussi entendre les dysfonctionnements actuels dénoncés par certains. Le droit de manifester est garanti constitutionnellement et les citoyens doivent pouvoir en jouir pleinement, sans avoir à craindre une stratégie de maintien de l'ordre qui a pu conduire à des violences ou des mutilations perçues comme injustes. De même, le sentiment répandu parmi les jeunes des quartiers populaires de ne pas être traités équitablement doit être analysé.

Ce travail doit durer six mois et donner lieu à un certain nombre de propositions.



Le Préfet de Police prononce son allocution en hommage aux victimes de l'attaque

Remise du rapport de la commission d'enquête relative à la tuerie à la Préfecture de police

J'ai occupé, durant huit mois, les fonctions de Vice-présidente de la Commission d'enquête chargée de faire la lumière sur l'attaque commise à la Préfecture de police de Paris le jeudi 3 octobre 2019 par Mickaël Harpon. Le rapport de cette commission, rendu le 10 juin 2020, a pour objectif de comprendre les errements ou failles qui ont pu conduire à un acte terroriste par un membre de l'institution et en son sein même.

J'ai d'ailleurs participé à la cérémonie du souvenir le 3 Octobre dernier à la Préfecture de Police.

Après des travaux passionnants, bien que perturbés par la pandémie et le confinement, la commission d'enquête a émis trente cinq propositions pour prévenir la possibilité à l'avenir de tels actes. Elle prône notamment un renforcement de la Direction du renseignement de la Préfecture de police afin de mieux détecter les menaces internes potentielles, mais aussi un meilleur rapprochement entre les structures d'Etat comme la DGSJ et la Préfecture de Police.

Avec mon collègue David Habib, nous avons en complément, émis nos propres préconisations, dont l'élaboration d'un protocole unique et partagé, sur le suivi tant des dérives sectaires que de la radicalisation, le renforcement dans le cadre de la santé au travail, du suivi des agents en situation de handicap ou encore une remise en question de la stratégie d'affectation des jeunes fonctionnaires et un renforcement du "tutorat" professionnel.

Loi de programmation de la recherche 2021-2030

Le mercredi 23 septembre, l'Assemblée nationale a adopté en première lecture la loi de programmation de la recherche 2021-2030. Cette loi, examinée en seulement trois jours, est très loin des attentes que le monde universitaire et tous les citoyens pouvaient avoir. Les nombreux amendements déposés par le groupe socialiste et par toute l'opposition ont trop souvent été évacués, sans que ni la ministre, ni le rapporteur ne prennent le temps d'expliquer sérieusement leur opposition. Alors que la crise du coronavirus a montré qu'il

était essentiel d'être souverain et ambitieux en matière de recherche, le gouvernement refuse de s'engager sur un objectif de 1% du PIB national dédié à la recherche.

Face aux grandes annonces gouvernementales qui ne sont jamais suivies d'actes, le groupe socialiste a décidé de proposer un contre-projet chiffré de 25 propositions. Elles auraient permis de sanctuariser et de développer la recherche afin que les universités françaises soient performantes et que ceux qui y concourent aient des conditions de vie et de travail décentes.

Cérémonie de commémoration de la Rafle du Vél d'Hiv

Le 16 juillet 2020, j'ai assisté à la cérémonie de commémoration des 78 ans de la Rafle du Vél d'Hiv. Cette nuit d'effroi vit l'Etat Français et sa police remettre aux troupes d'occupation plus de 13.000 Juifs, dont un tiers d'enfants, envoyés dans les camps de la mort. C'est notre arrondissement, le XXème, qui a eu le triste privilège d'avoir le plus grand nombre d'arrestations : 4337, dont un tiers d'enfants, y compris les plus jeunes pas encore scolarisés.

Le nouveau maire du XXème arrondissement, Eric Pliez, dans un discours émouvant, a rappelé la nécessité de combattre toutes les formes de barbarie. Deux enfants de l'époque ayant vécu l'atrocité, Rachel Jedinak et Jean-Michel Rosenfeld, nous ont honorés de leur témoignage.

Ce dernier a rappelé ces mots de Victor Hugo, qui nous mettent en garde face à l'abject :

« Les souvenirs sont nos forces. Ne laissons jamais s'effacer les anniversaires mémorables. Quand la nuit essaie de revenir, il faut allumer les grandes dates comme on allume des flambeaux .»

Ces témoignages et cette phrase de cet illustre

écrivain doivent nous alerter perpétuellement sur les dangers de la haine, de tous les racismes et de l'antisémitisme, ces maux qui rongent nos sociétés depuis des siècles et demeurent aujourd'hui.

Souvenons-nous. Commémorons. Apprenons, afin que, plus jamais, notre pays ne commette de tels actes de barbarie envers ses propres enfants.



Commémoration de la Rafle du Vél d'Hiv avec les nouveaux élus du XXème arrondissement

Me contacter

En raison de l'épidémie actuelle de Covid-19, les permanences se font **strictement par rendez-vous téléphonique.**

Pour prendre rendez-vous, merci de nous adresser une demande :

Mail : georgepaulangevin@gmail.com

Courrier : 8, rue de la cour des noues 75020 Paris

Tél : 01 45 15 61 24

 georgepaulangevin@gmail.com

 www.georgepaulangevin.fr

 [@Pau_Langevin](https://twitter.com/Pau_Langevin)

 [georgepaulange20](https://www.facebook.com/georgepaulange20)